

## Energie Nucléaire, Recherche, Industries connexes

avec  
FO



depuis  
1956

*UNSENRIC is for National Allied Trade Unions of Nuclear Energy, Scientific Research, and Related Industries*

- L'implication de vos syndicats dans le secteur nucléaire - nombre de membres, Centrales nucléaires où ils travaillent, mines d'uranium, fabrication de combustible, etc.

Notre Union nationale couvre environ 36.000 salariés : 16.000 parmi le groupe Areva, et 20.000 comprenant le CEA et ses filiales.

Une autre fédération FO représente les 130.000 salariés EDF.

Nous sommes affiliés à FO (Force Ouvrière) qui est une des 3 grandes confédérations syndicales françaises.

Notre Union Nationale se réunit en congrès tous les trois ans, élit un Comité Exécutif National de 40 membres qui se réunit au moins une fois par an entre les congrès. Le 17<sup>ème</sup> Congrès aura lieu début juin 2016.

Ce comité désigne un Bureau National avec Secrétaire général, adjoints, trésorier etc. qui se réunit en principe mensuellement.

**FO** unsenric

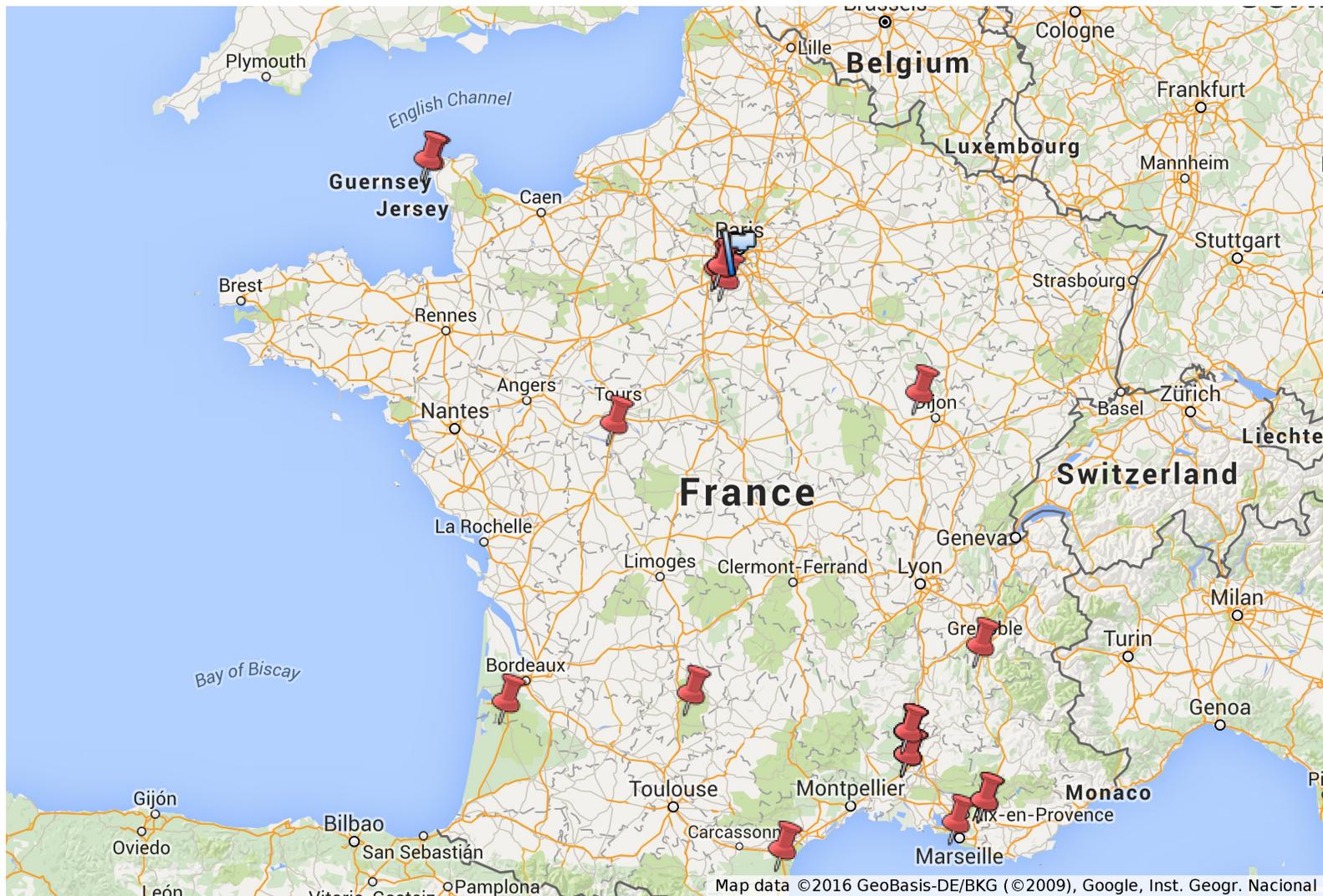
**Union Nationale des Syndicats FO de l'Energie Nucléaire, de la Recherche, et des Activités Connexes**

**UNSENRIC FO (FédéChimie CGTFO)**

Bat. 538 – CEA SACLAY – 91191 GIF sur YVETTE cedex

fo@cea.fr fonuc@orange.fr <http://nucleaire.force-ouvriere.org>

Nos implantations :



- **Vue d'ensemble de l'industrie.**

principaux chiffres de la filière nucléaire française dont notre branche constitue une partie :

- ✓ plus de 2500 entreprises
- ✓ près de 220.000 salariés
- ✓ plus de 46 milliards € de chiffre d'affaires
- ✓ près de 15 milliards € de valeur ajoutée
- ✓ une forte qualification des salariés (budget formation 3 fois supérieur à la moyenne de l'industrie)
- ✓ une moyenne de 7% de dépenses de Recherche et Développement.

En France l'industrie nucléaire est sous contrôle public majoritaire : le CEA est un organisme de recherche d'Etat, AREVA et EDF sont des entreprises publiques.

Le CEA est un organisme public de recherche qui intervient dans quatre grands domaines : les énergies nucléaire et renouvelables, la défense et la sécurité, les technologies pour l'information et les technologies pour la santé.

Le CEA en chiffres (fin 2014)

- ✓ 10 centres de recherche,
- ✓ 16 110 techniciens, ingénieurs, chercheurs et collaborateurs,
- ✓ 751 dépôts de brevets prioritaires en 2014,
- ✓ 178 start-up technologiques depuis 1972 dans le secteur des technologies innovantes,
- ✓ plus de 500 partenaires industriels,
- ✓ 4,4 milliards € de budget,

AREVA est une entreprise qui construit des réacteurs électronucléaires (AREVA NP et AREVA TA) et gère l'ensemble du cycle du combustible (AREVA NC). L'entreprise est en pleine restructuration après 8 milliards € de pertes cumulées.

L'entreprise va être scindée en 3, la branche NP va être reprise par EDF, et l'Etat va recapitaliser l'entreprise « New AREVA » pour 2 à 3 milliards €.

6000 emplois vont être supprimés dans le monde dont 4000 en France : 2300 par la « fonte naturelle » des effectifs, 1700 par un plan de départs volontaires que nous avons négocié et obtenu au lieu d'un plan de licenciements.

Ce plan s'étale sur 2 ans et s'accompagne d'une restructuration de chaque implantation AREVA en France.

La situation générale de l'entreprise crée beaucoup de tensions pour les salariés.

- **Y a-t-il de meilleures conventions collectives dans le secteur privé?**

Oui il peut y en avoir, dans l'industrie aéronautique par exemple.

- **Les accords de travail sont-ils meilleurs dans le secteur nucléaire par rapport à d'autres secteurs?**

Globalement les accords sont plutôt dans les meilleurs, mais pourtant insuffisants. Par exemple nous ne réussissons pas à obtenir une convention collective nationale du nucléaire qui permettrait de donner les mêmes garanties à tous les salariés que travaillent dans cette industrie quel que soit leur entreprise notamment les sous-traitants.

- **Y a-t-il d'autres syndicats de l'industrie nucléaire dans votre pays?**

Toutes les confédérations syndicales françaises sont représentées : FO, CGT, CFDT, CFTC, CFE/CGC. Il peut y avoir aussi quelques syndicats autonomes non confédérés.

- **Quelles sont les questions majeures que se posent les travailleurs?**

Pérennité de l'emploi, augmentation des salaires, amélioration des conditions de travail sont les principales.

- **Questions de santé et de sécurité?**

Oui , par exemple la question du suivi médical avec la division par 2 de la fréquence des visites médicales, de 1 à 2 ans.

- **Vos membres sont-ils soumis à des tests de dépistage de drogue et alcool aléatoires ?**

- **Est-ce que votre syndicat a négocié des limites d'exposition aux radiations inférieures aux limites réglementaires ?**

Non

- Les principaux organes de travail dans votre pays sont-ils en faveur de l'énergie nucléaire ?

Oui

- Quelles sont les perspectives d'avenir pour les emplois syndiqués dans votre pays ?

Voir ci-dessus pour les entreprises que nous couvrons.

- Est-ce que votre syndicat interagit avec l'organisme de réglementation nucléaire ?

Nous sommes quelques fois amenés à saisir l'Autorité de Sûreté Nucléaire lorsque nous pensons que certains problèmes relèvent de son champ de compétence. En ce qui nous concerne FO, nous sommes le syndicat majoritaire dans cet organisme, nous avons donc des contacts et des discussions directes avec ses membres.

- Quel type de programmes votre pays a-t-il mis en place pour le stockage du combustible utilisé et aussi pour les déchets de bas et moyen niveau ?

Le combustible utilisé est traité dans l'usine Areva à La Hague pour séparer les matières recyclables (U et Pu), et les déchets non recyclables (enveloppes) et produits de fission. Les déchets haute activité sont vitrifiés et entreposés à La Hague en attente du site de stockage. Les enveloppes (coques et embouts) sont compactés pour stockage. Les déchets de faible activité également.

- Est-ce que vos installations nucléaires fournissent un soutien pour les communautés dans le voisinage de la centrale nucléaire etc.?

Oui elles apportent des financements importants, mais en baisse, aux collectivités territoriales, ce qui permet de financer des équipements collectifs comme des piscines, ou des salles de spectacle, la réhabilitation de logements, la sauvegarde du patrimoine, la gratuité d'accès à certaines prestations